

Victoire de grève dans les EIC

Par ces grèves, SUD-Rail et l'ensemble des collègues mobilisés font la preuve que par la solidarité et l'implication des grévistes dans leur grève, il est toujours possible de se faire entendre !

Paris EST

Cet été, le mouvement de grève était très suivi au Poste 1 et CHL chaque nuit de 00h30 à 1h29. La détermination des grévistes dans ce conflit historique a payé !

La solidarité et la détermination des agents du P1 et CHL ont permis de réelles avancées. Devant les taux de grévistes importants et la durée de cette grève, la direction a dû prendre en compte nos revendications.

Deux problématiques principales ont été soulevées pendant cette grève : le volume des travaux pouvant être pris en charge par un poste d'aiguillage tout en assurant la sécurité de chacun et d'autre part, la rémunération de ce travail. **Sur ces deux volets, les agents mobilisés ont obtenu des avancées :**

- *Depuis 2012, l'indemnité grand travaux (IGT) qui représente 13,03€ par nuit était déclenchée dès qu'un seuil de « criticité » était atteint (de 14 pour le CHL et de 10.5 pour le poste 1) sans jamais être doublée ou triplé. Désormais, les seuils de déclenchement IGT sont abaissés de 1 point mais les IGT sont également multipliées par 2 ou 3 en fonction de la charge de travail soit :*
 - **Déclenchement de l'indemnité à 13 le doublement à 17 et le triplement 21 pour le CHL**
 - **Déclenchement à 9.5 le doublement à 15 et triplement à 19 pour le P1.**
- *Une gratification de 700€ sera versée en 2 fois aux agents :*
 - 400€ versé en septembre pour celles et ceux qui ont effectué au moins une nuit au P1 ou CHL entre le 1er janvier et le 30 juin.
 - 300€ versés en novembre pour celles et ceux qui feront au moins une nuit au P1 ou CHL entre les semaines 39 et 49.
- **Pour les chefs de poste (poste 1) et aiguilleur Eole (CHL) qui font des grandes soirées, une gratification de 100€ leur sera versée.**
- *Concernant la limitation de la charge de travail, nous avons fait réinscrire que les référentiels criticité restent applicables. Les seuils de 23 pour le CHL et de 21 pour le P1 en opérationnel ne seront pas dépassés. L'identification des "opérations fusibles" qui engendreraient un dépassement de ces seuils en programmation travaux permettra aux AC de supprimer des opérations en opérationnel si tous les travaux sont posés.*

Suite à un nouveau préavis de grève SUD-Rail, les cheminots de la ligne T11 du poste T de Noisy ont déposé en masse leur D2I, la direction a enfin du négocier sur : *Une amélioration des roulements, créé un second roulement 2X8, une gratification pour tous les agents y compris les agents de réserve.*

Paris NORD

C'est après 5 mois de bataille, avec une mobilisation sans précédent dans l'UO du Bourget et une stratégie de grève novatrice que les cheminots du Bourget, à l'initiative de Sud Rail, ont fait plier la direction pour céder à une très grande partie de nos revendications. Cette grève, qui avait démarré fin janvier avec une mobilisation de plus de 90% de grévistes sur une première action de 48h, avait sonné le gla d'un rapport de force pendant près de six mois. Cette grève a commencé avec trois actions cumulants au total 9 jours de grève par période de 24 heures et s'est achevée sur une grève reconductible pendant 30 jours, entre le 2 mai et le 1er Juin, sur des périodes de 59min en milieu de service, impactant les heures de pointe.

Une grève offensive, créative et efficace qui a permis de gagner sur :

- Une prime de 900€ se découpant avec une gratification de 700€ et le complément avec l'augmentation de la prime de travail pendant 3 mois.
- La requalification du poste 1 de Bobigny à la qualification D.
- Le maintien du poste 1 du Bourget jusqu'à fin 2019 avec des renégociations.
- La création d'un poste de CPS supplémentaire.
- Un plan d'urgence de recrutement pour l'UO Bourget dès le début de l'année.
- Des gratifications exceptionnelles pendant des périodes de grands travaux.

Hauts de France

Au printemps 2017, sur l'EIC HDF, sur Amiens et Longueau (Somme), nous avons obtenu intégralement gain de cause sur les revendications que nous portions.

En effet, nous nous sommes battu pour le sort d'un collègue que nous nommerons « Xavier ». Entré à la SNCF, aux entrepôts Fret, en 1991 à l'âge de 21 ans. Habitant à Longueau. Il a connu divers plan de restructuration jusqu'en 2014-2015 où il subit la disparition définitive de la base Fret de la Somme. Depuis, il fut en missions à l'UO circu Somme (missionné par l'EIM), au taquet de la Qualif B, sans perspective d'évolution à 47 ans. Xavier réalisa de nombreux travaux dans les postes, faisant réaliser des dizaines de milliers d'euros d'économies à l'entreprise et améliorant le quotidien des collègues. Au printemps 2017, la direction de SNCF indiqua à Xavier que sa mission à l'UO Somme arrivait au terme des 2 ans en mars 2017 et qu'il devrait retourner au FRET. Seulement, vu qu'il n'y avait plus de FRET sur la Somme, la direction lui signifia qu'il intégrerait l'unité FRET du Bourget, à 150 Km de chez lui.

Nous demandâmes audience pour obtenir la création d'un poste officiel de « menus travaux » sur l'UO Somme, et pour que Xavier intègre l'UO Somme, sur ce « nouveau » poste. La direction nous expliqua que c'était impossible.

La direction nous envoya une fin de non-recevoir absolue lors de la réunion de concertation immédiate. Alors, nous fîmes grève. Plus de 90% des agents devant travailler sur Amiens-Longueau le lundi 27 mars firent grève (soit une trentaine d'agents). Des postes furent figés. Des trains furent supprimés. Mais la plupart des grévistes furent remplacés par des cadres serviles... Pour autant, la direction ne voulut rien lâcher.

Nous déposâmes un nouveau préavis de grève qui couvrait les horaires suivants : 7h à 7h59 ; 18h à 18h59 ; 23h à 23h59. Devant la crainte de subir une grève suivie à plus de 90% sur les pics de circulation, la direction lâcha prise.

Nous avons obtenu :

- La création d'un poste de « menus travaux » (officialisé au 1er janvier 2018).
- L'intégration de « Xavier » à l'UO circulation Somme sur un poste de graisseur.
- Engagement de la direction à nous communiquer les effectifs réellement utilisables.
- L'obtention désormais d'une réunion extraordinaire tous les 6 mois pour faire le point sur l'évolution du projet CCR. Des audits seront lancés dans tous les établissements des bassins d'emplois concernés pour connaître les besoins anticipés des établissements des autres métiers et contractualiser la reprise priorisée des agents de l'EIC victimes de la CCR.

Ces expériences seront utiles à toutes et tous, nous sommes désormais mieux armés, y compris pour faire face aux attaques de Macron et de son gouvernement.

Le président et nos dirigeants ne supportent pas tout ce qui peut ressembler à un emploi stable, à un collectif de travail. Ils prônent l'individualisme, la flexibilité... Ils souhaitent libéraliser le transport ferroviaire avec les résultats que nous connaissons : privatisation, contrats précaires, remise en cause de nos droits, sécurité des salariés et des usagers bradée... Nous avons démontré que notre intérêt est ailleurs. **C'est bien par la mobilisation collective que nous arrachons des avancées qui profitent au plus grand nombre.**

Bravo pour ces mobilisations et préparons la suite avec l'ensemble des EIC car les sujets de mécontentement et de revendications ne manquent pas !

**Le collectif nous rend plus forts, syndiquez-vous !
Rejoignez SUD-Rail !**